

DELIBERATION
du Conseil d'Administration de l'Université de Reims-Champagne-Ardenne

Séance du 10 Juillet 2018

Délibération n°46 - 2018 relative à la création d'une filière ingénieur

VU l'article L713-1 du Code de l'éducation,

Le Conseil d'Administration approuve la création d'une filière en Génie Urbain et Environnement à l'ESI Reims.

Membres ayant voix délibérative

Membres en exercice	36	Membres présents	19
Majorité absolue	19	Membres représentés	14
Nombre de pouvoirs	14		

Décompte des suffrages

Votants	33	Pour	32	Contre	0	Abstentions	1
---------	----	------	----	--------	---	-------------	---



Visa du Président

Guillaume SELLE

Document en annexe au présent extrait : 12/07/18

Extrait transmis au Recteur, Chancelier des Universités le : 12/07/18

Document mis en ligne le :